

Analyse d'un bâtiment selon l'Indice Passe-Partout®

Musée Belvue
Place des Palais, 7
1000 Bruxelles
Tél. : 02/545 08 00
Fax : 02/502 46 23
www.belvue.be



www.ipp-online.org




Groupe d'Action
pour une Meilleure
Accessibilité aux personnes
Handicapées asbl



Avec le soutien financier du Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des chances
et du Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial de la Région wallonne.

Motifs de rejet de la cote supérieure, pour chaque catégorie de personne à mobilité réduite :

| Catégorie | Picto | Motif de rejet de la cote (principe du maillon faible) |
|--|--|---|
| Chaisard seul |  | Barre d'appui principale dans le WC PMR mal positionnée |
| Chaisard assisté |  | Certaines aires de manœuvres sont trop étroites (à proximité des ascenseurs) |
| Personne marchant difficilement |  | Revêtement en pavés anciens difficilement praticable entre les emplacements de parking réservés et l'entrée |
| Personne déficiente visuelle |  | Absence d'autocollant nuançant l'interdiction des chiens |
| Personne déficiente auditive |  | Absence de personnel pratiquant la langue des signes |
| Personne avec difficultés de compréhension |  | Absence de supports de type « facile à lire » |

L'explication du système d'attribution de l'Indice est consultable sur notre site : www.ipp-online.org

Remarques

1. Emplacement de parking réservé aux PMR

Quatre emplacements de stationnement réservés sont prévus en face de l'entrée principale du musée. Ils sont correctement signalés et dimensionnés. L'accès depuis ces emplacements jusqu'à l'entrée est compliqué en raison du revêtement en pavés anciens. Néanmoins, les personnes à mobilité réduite peuvent stationner dans la cour du personnel en se signalant à la borne d'entrée.

2. Description

L'entrée principale n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite mais une sonnette est prévue pour permettre de signaler sa présence. Un membre du personnel vient alors ouvrir l'entrée spécifique. Cette entrée est accessible via le passage de deux rampes. L'étage où se trouvent la cafétéria et l'accueil est accessible par un élévateur. Les étages du musée sont quant à eux accessibles via un ascenseur. Un WC pour personnes handicapées est prévue au sous-sol. Il est de dimensions suffisantes mais la barre d'appui principale est mal positionnée.

Les chiens d'assistance sont admis dans le musée. Cependant, l'absence d'un autocollant le stipulant (à côté de l'autocollant interdisant les chiens) est pénalisant pour l'attribution de l'Indice.



Avec le soutien financier du Ministre de la Santé, de l'Action sociale et de l'Egalité des chances et du Ministre du Logement, des Transports et du Développement territorial de la Région wallonne.

3. Eléments positifs

- Présence de rampes permettant l'accès au musée
- Présence d'un ascenseur correctement adapté
- Présence d'un élévateur
- Présence d'un WC PMR de bonnes dimensions

4. Site Internet

Le musée renseigne sur son site web qu'il est accessible aux personnes à mobilité réduite et qu'il dispose de rampes, d'un ascenseur et de sanitaires adaptés.

